

Réf: Dossier 176288

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GLOIRE OPTICOL »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN / KOUMASSI MCC,
Lot 135, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 27/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GLOIRE OPTICOL »

Objet : - OPTICIEN LUNETIER

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN / KOUMASSI MCC, Lot 135, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme KONAN N'DA AMOIN MARCELLE (COGÉRANT), M SYLLA MACTAR N'DOUMBE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00321 du 17/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04057/GTCA/RC/2023 du 17/01/2023

